# Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com
https://www.facebook.com/mairiemoulezan/
http://www.nimes-metropole.fr/
http://www.moulezan.fr

N° 128
Juillet-Août 2020


## Le mot du maire

Les vacances enfin ! Après la période particulière que nous avons vécue, je crois qu'elles seront appréciées par tous. Nous devons cependant rester vigilants et continuer d'appliquer les fameux gestes barrières chaque fois que cela est possible.

Dans ce bulletin vous trouverez, comme d'habitude les dernières nouvelles de notre village mais aussi des recommandations concernant le bruit. L'été nous vivons le plus souvent dehors, nous avons tendance à faire la fête, à jardiner, à bricoler… C'est parfait mais il faut aussi penser que nous ne sommes pas seuls dans le village et que les bruits, forcément plus nombreux, peuvent nuire à notre voisinage.

Le Conseil Municipal que vous avez élu est en place et s'est réuni pour désigner le Maire, ses adjoints et les conseillers qui représenteront la commune dans les organismes extérieurs. Dans le courant du mois de juillet nous voterons le budget pour l'année 2020, ce qui n'avait pas encore été fait à cause du COVID. Le mois de juillet verra aussi une élection importante, celle du nouveau Président de l'Agglo de Nîmes dont nous faisons partie. Vous avez suivi les élections des derniers Maires, essentiellement les grandes communes. La grande perdante est, à mon avis, la démocratie. L'abstention est très forte et traduit, avec la crainte de l'épidémie, un désintéressement croissant de la population pour la politique de notre pays en général. Ce n'est pas un bon signe pour l'avenir.

Cet été est particulier puisque nous n'aurons ni fête votive ni 14 juillet. Espérons que nous pourrons nous rattraper avec le Comité des Fêtes et le Café de la Poste au cours des derniers mois de l'année, à l'occasion de journées taurines ou autres lotos et téléthon.

Si tout va bien, la rentrée de septembre se fera normalement. Nos associations reprendront alors leur rythme habituel (AGVM, 3ème âge, LBA, zumba…..).

Notre village a la chance d'avoir désormais un « P'tit resto » et un boucher-traiteur qui passera tous les quinze jours… Avec nos commerces de proximité, notre docteur, nos artisans, ...etc., l'offre de service à la population s'agrandit . Sachons en profiter.

Oui, nous aimons aussi notre village parce qu'il a une âme. Cette âme a été façonnée et transmise par toutes les générations qui se sont succédé et ont laissé leurs marques dans les murs, dans les rues, les places, les chemins et les champs de notre commune. Nous sommes les derniers mots d'une phrase qui a commencé de s'écrire il y a des centaines d'années et qui continue de s'écrire… Alors, lorsque je pense à ceux qui, en France, détruisent ou détériorent les statues des hommes qui ont fait notre histoire, je ne comprends pas. Détruire ne sert à rien, il vaut mieux instruire et expliquer le bon comme le mauvais du passé.

Je vous souhaite de passer d'agréables journées estivales. Soyez prudents et que chacun se retrouve en pleine forme à la rentrée. Bonnes vacances aux enfants du village.

Bien à vous, Pierre Lucchini

**Les vacances** telles que nous les connaissons aujourd'hui datent du début du 20ème siècle. Pourtant l'idée n'est pas neuve. Depuis l'antiquité, les plus fortunés se retirent au vert pour fuir les fortes chaleurs de l'été. Au moyen-âge, les jours chômés sont nombreux et principalement dictés par l'Église. Ils permettent à la population d'effectuer des pèlerinages mais ils sont surtout dédiés au recueillement et à la prière. Ce sont les Britanniques qui, au 18ème siècle, inventent l'idée même du tourisme. D'abord thermal et aristocratique, il se développe également à la campagne, en bord de mer et à la montagne. Porté par les idées des philosophes et des médecins, le bon air serait bon pour la santé et soignerait de nombreuses maladies. Les stations balnéaires se multiplient le long de la Manche mais également et surtout sur la Côte d'Azur. Peu à peu la mode de « partir en vacances » se démocratise. C'est au 20ème siècle qu'elle se popularise notamment grâce aux avancées technologiques, sociétales mais également légales. Les congés payés de 1936 vont plonger la France dans une véritable frénésie estivale. Le tourisme devient un secteur économique à part entière. Pour faire face aux arrivées massives, des villes entières sortent de terre. Avec le plein emploi et les initiatives populaires, destinées à faire partir le plus grand nombre, les vacances connaissent leur apogée dans les années 1970. La crise des années 80, les dernières lois sur les 35 heures en 2000 et l'avènement d'Internet transforment le secteur.

Un repas sous la tonnelle…
Quoi de mieux ?

Nous attendions son ouverture… C'est chose faite depuis le 24 juin midi. Déjà testé par bon nombre d'amateurs d'une bonne cuisine, le P'TIT RESTO de Nathalie va certainement devenir une adresse incontournable de notre région. N'hésitez pas ! L'accueil, les plats proposés, le service… Tout est bon, familial et lorsqu'on a fini, on n'a qu'une seule idée: Revenir ! Il est prudent de réserver.

**Message de l'Association de Gymnastique Volontaire de Moulézan** (A.G.V.M.)

Après cette période de confinement nous sommes certainement nombreu(ses)x à avoir pris quelques kilos excédentaires dus à notre inactivité forcée. Il nous faut les perdre en douceur dans notre beau village de Moulézan.

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre dès septembre prochain au foyer de Moulézan pour nos cours de gymnastique et de remise en forme. N'oubliez pas votre dynamisme et votre bonne humeur qui caractérisent notre groupe.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances en espérant vous retrouver nombreu(ses)x en septembre.

**Vous pouvez vous inscrire auprès de notre secrétaire, Véronique Firmin, au 06.08.02.15.27.**

**Reprise des cours le lundi 14 septembre 2020. Les cours auront lieu les lundis à 20h30 et les jeudis à 20h00.**

Sylviane Tomas-Présidente de l'AGVM

**ATTENTION !** Il est interdit de circuler en véhicules sur les DFCI du Bois des Leins tout au long de l'année. Seuls les riverains, les chasseurs (Les jours de chasse) y sont autorisés. La mairie peut délivrer sur demande une attestation de propriété à ceux qui possèdent des parcelles dans le bois. Pour info l'amende est de 135 €.

En été, avec les fenêtres ouvertes, le bruit des voisins peut vite devenir intolérable. **Quelques conseils pour agir au mieux.**

Apéro prolongé sur le balcon, barbecue jusque tard dans la nuit, musique à plein volume fenêtres ouvertes, fête dans le jardin…La chaleur de l'été est propice aux bruits:

Il est permis de prendre du bon temps mais si la nuisance se répète et compromet gravement votre tranquillité, vous avez le droit de réagir. **Tout d'abord, tenter une démarche amiable.** Certains n'ont pas conscience des nuisances qu'ils causent. Avec un peu de diplomatie, tout peut s'arranger.

**Si le bruit continue de plus belle**…N'hésitez pas à interpeller le Maire (par courrier ou en prenant rendez-vous) sur la base des preuves réunies. Demandez-lui d'agir. Les maires ont compétence pour traiter ces litiges (article L2212-2 du Code général des collectivités locales). Il peut servir de médiateur et faire appliquer l'arrêté municipal qui concerne les bruits.

Pour en savoir plus, consultez le site: *bruit.fr* si vous avez besoin d'une documentation, d'un renseignement, d'un modèle de lettre…

# La vie du village

**Nouveau sur le village.** A compter du 26 juin 2020, le **camion « Les délices d'Anduze »** sera sur Moulézan le vendredi à partir de 9h00. **Cette tournée, se fera tout les 15 jours. Donc prochains rendez-vous les vendredi 10 juillet et 24 juillet.**

Vous y trouverez viandes et charcuteries diverses en provenance de notre région ainsi que des produits traiteur pour vos repas.

Privilégions ces circuits courts sur nos villages qui permettent à nos commerces d'exister et de vivre en nous offrant des produits de qualité. N'oubliez pas les commerces du village qui sont présents à longueur d'année à nos côtés et à notre service.

**Naissance:** Giuliana BIGLIARDI née le 26 mai 2020.

**Mariage** de Sakina MALEK et de Joaquim ROSELIA le 20 juin 2020.

**Mariage** de Nathalie BONDOIS et de Jean-Philippe HENG le 27 juin 2020.

*Toutes nos félicitations !*

La baignade est interdite dans la rivière « La Courme » par arrêté municipal.

# Infos Mairie

☎ **04 66 77 87 94** 💻 **mairiemoulezan@wanadoo.fr**

**ORDURES MENAGERES**

**Rappel des jours de collecte**

**Lundi et Vendredi: Sacs noirs (Ordures non recyclables).**

**Mercredi: Sacs bleus distribués par la mairie (Ordures recyclables)**

Sortir les sacs la veille car ramassage entre 5 et 6h du matin.

Les sacs noirs doivent être placés dans des containers afin d'éviter leur dispersion par les animaux (Chiens, sangliers,…)

**N'OUBLIEZ PAS DE TRIER. C'EST UN GESTE POUR LA PLANETE.**

**URGENT**: Les parents des enfants qui rentreront à la maternelle en septembre doivent inscrire leurs enfants auprès du secrétariat du SIRS (04 66 83 31 65).

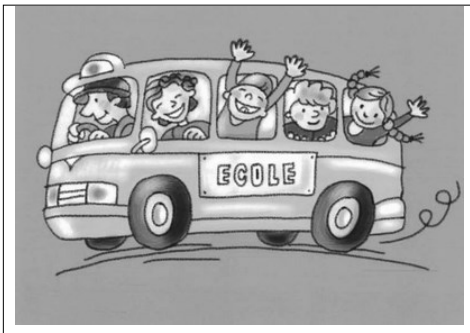


**TRANSPORT SCOLAIRE**

A la rentré de septembre le transport scolaire sera assuré par 2 prestataires:

Les enfants du regroupement scolaire (Primaires) seront transportés par des cars TANGO qui sont gérés par l'Agglo de Nîmes. Les maires des communes du regroupement ont obtenu que le prix de la carte scolaire reste inchangé (70 euros/enfant pour l'année au lieu de 160 euros normalement). Des formulaires d'inscription sont à la disposition des parents à la mairie ou sur le site de TANGO (www.tangobus.fr).

Les collégiens qui vont au collège de Brignon seront transportés par des cars LIO qui sont gérés par la Région Occitanie. Le prix de la carte scolaire sera de 45 euros par élève.

Les lycéens qui sont inscrits dans les lycées de l'Agglo de Nîmes seront transportés par les cars TANGO et devront payer leur carte scolaire 160 euros, comme les lycéens de Nîmes.

Les maires de notre Groupe (Les communes de Leins-Gardonnenque) ont écrit aux candidats à la Présidence de l'Agglo pour attirer leur attention sur cette augmentation de tarif alors que la prestation du transport sur notre territoire laisse largement à désirer. D'autre part une pétition, dont des parents d'élèves sont à l'origine, circule sur internet. N'hésitez pas à la signer.

*www.change.org/p/dga-mobilite-nimes-fr-non-à-l-augmentation-du-tarif-des-transports-scolaire*

**Au sujet des bruits de voisinage:** Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués **de jour comme de nuit :**

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, électroménager, ...),
- ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de ***tapage nocturne***. À savoir : les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier, ...) ou visuelles (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

**La nuit:** Il n'existe pas de définition du tapage nocturne. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps. Il y a tapage nocturne lorsque l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre, et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

**En journée:** En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

**Rappel: Les travaux de jardinage, bricolage,...etc. sont autorisés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrés; de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi; de 10h à 12h le dimanche.**

## Cabinet médical de Moulézan

**Le cabinet du Dr François CAVALIER se situe rue de l'Eglise. Les consultations ont lieu le matin du lundi au vendredi.**

**Pour prendre RDV 2 solutions:**

09 50 46 93 63 du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00.

www.mgrendezvous.fr/cabinetcavalier

## Activités des jeunes pendants les vacances d'été

Vous pouvez inscrire vos enfants aux centres de loisirs de Domessargues ou au Pôle enfance-jeunesse de Saint Geniès pour les vacances d'été. Tarifs et renseignements:

Domessargues: 04 66 83 31 65

Saint Geniès: 04 66 74 01 39 / 07 66 13 14 16

## Occ'ygène, coup de pouce pour les vacances

L'Occitanie a dévoilé cette carte, offrant des avantages exclusifs aux habitants de la Région, avec plus de 300 partenaires. Culture, loisirs, sports, hébergement… les propositions sont multiples. La démarche veut favoriser le tourisme solidaire et de proximité. La carte est gratuite pour les 18 à 25 ans ainsi que pour les familles les plus modestes (avec un crédit de 300 euros). Pour rappel, la Région a mis en place un numéro vert (0 800 94 94 94) pour vous aider à préparer vos escapades estivales et propose des billets de train TER à 1 euro.

https://www.tourisme-occitanie.com/

https://www.laregion.fr/Occygene-le-plein-d-evasion-en-Occitanie

**Elagage:** Les propriétaires de parcelles situées dans une bande de 200 mètres le long du bois des Leins ont reçu une lettre de la mairie leur demandant de procéder à un défrichage règlementaire pour diminuer les risques d'incendie.

Dans le village, plusieurs arbres ou haies débordent sur la voirie communale. Il est de la responsabilité des propriétaires de les tailler .

N'hésitez pas à demander de plus amples renseignements sur ce sujet à la mairie.

Une petite bibliothèque existe à Moulézan. Actuellement elle n'ouvre que le jeudi de 17h à 18h faute de bénévoles pour s'en occuper. Il serait souhaitable qu'elle puisse partager ses livres avec plus de monde et dans d'autres créneaux horaires.

Nous sommes donc à la recherche de bénévoles qui pourraient avoir des idées novatrices pour son fonctionnement. Contacter la mairie (04.66.77.87.94 ou 06.74.65.99.43).

**LE COIN DES ENIGMES….**

- Un père a 30 ans de plus que son fils, à eux deux ils ont 36 ans, quel est l'âge du fils ?
- Perrette a un pot rempli de huit litres de lait et deux pots vides de cinq litres et de trois litres respectivement. Quelqu'un lui demande de lui fournir un litre de lait. Comment peut-elle faire en n'utilisant que ses trois pots ?
- Avec son bouchon, une bouteille pèse 110 grammes. La bouteille pèse 100 grammes de plus que le bouchon. Quel est le poids du bouchon ?
- Maxime a acheté deux stylos, 1,20 € chacun, huit cahiers identiques et douze feuilles de papier à dessin également identiques. En passant à la caisse, l'hôtesse lui annonce : « ça fera 16,50 € ». Maxime ne se souvient pas du prix de chacun des cahiers et des feuilles à dessin mais répond : « ce n'est pas possible ! » Pourquoi ?

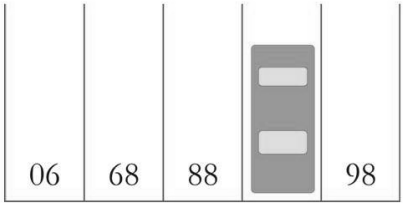


- Selon vous, quel est le numéro de la place de parking caché sous la voiture ?

Ce test est destiné à des enfants de six ans à Hong-Kong... et elle a fait le tour du monde via Internet car certaines personnes la trouvent terriblement difficile…. Et vous ?

*Solutions dans le prochain bulletin…*

Chacun d'entre vous peut signaler à la mairie tout problème dans le village ou sur le territoire de la commune…. Éclairage public défaillant, poubelles non ramassées, détritus dans une rue, containers papier ou verre pleins,….etc. Merci.